

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le lundi 14 novembre 2022 à 20 heures sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Etaient présents : Céline BONVINI, Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR, Guillaume DAVID (arrivé à 20h48 au point n°14) , Alexandra DURY, Estelle GHORIS, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Sukran BOYRAZ (pouvoir à Michelle Piloz), Laurent COUGOULIC (pouvoir à Christophe GUSI), Guillaume DAVID arrivé à 20h48 au point n°14 (pouvoir à Estelle GHORIS), Yoann GODET (pouvoir à Alain MOIROUX), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC), Marie-Lise PERRIN (pouvoir à Aimé VIAL), Sandrine BOUVAREL (pouvoir à Thierry GUILLEM). Sébastien GACON.

Date de convocation : 8 novembre 2022.

Secrétaire de séance : Wilfried MADULI

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 19

Pour :

Contre :

Abstention :

Délibération n°77-2022 : décision modificative n°5

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est nécessaire de procéder à des virements et des ouvertures de crédits en section de fonctionnement et d'investissement.

-CONSIDERANT la nécessité de réajuster certains crédits ouverts tant en section de fonctionnement qu'en investissement,

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

-APPROUVE la décision modificative n°5/2022 du budget principal ci-après :

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20221114-DEL-77-2022-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
imputation		intitulé	dépenses	recettes	
Chapitre	article		€	€	
74	74836	Attribution fond départ. Péréquation de la TP		6 400,00 €	
65	65748	subvention aux personnes de droit privé	17 000,00 €		pour versement subvention exceptionnelle 20 000€ à Morestel en fêtes
012	64111	Personnel titulaire - rémunération principale	10 000,00 €		ajustement suite notamment à l'augmentation du point d'indice
011	6067	fournitures scolaires - part RASED	- 1 600,00 €		pour achat PC pour maître E et téléphone pour psychologue scolaire
011	60612	électricité	- 50 600,00 €		
042	6811	Dotation aux amortissements	30 000,00 €		
023	023	Virement à la section d'investissement	1 600,00 €		
		TOTAL	6 400,00 €	6 400,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT					
imputation		intitulé	dépenses	recettes	
Chap/Opération	article		€	€	
14	21572	matériel technique scolaire	1 600,00 €		pour achat PC pour maître E et téléphone pour psychologue scolaire
41	21621	don AMRA	4 500,00 €		donation tableau "Tétang de la Levaz"
11	21838	Autre matériel informatique	4 000,00 €		PC
11	215738	Autre matériel et outillage voirie	4 000,00 €		sapin LED
71	2315	Travaux Chemin de Montgarrel	40 000,00 €		révision des prix
72	202	frais études	4 465,00 €		révision du PLU
78	2313	construction	- 22 465,00 €		projet des halles ajourné
040	28188	autres amortissements		30 000,00 €	
021	021	Virement de la section de fonctionnement		1 600,00 €	
041	10251	dons et legs		4 500,00 €	donation AMRA tableau "Tétang de la Levaz"
		TOTAL	36 100,00 €	36 100,00 €	

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 14 novembre 2022

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS :

-TRANSMISSION EN PREFECTURE LE :



Le Maire,

Frédéric VIAL

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20221114-DEL-77-2022-DE
Date de télétransmission : 18/11/2022
Date de réception préfecture : 18/11/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date la plus tardive de sa publication/notification ou de sa réception par le représentant de l'Etat.